

DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME

La cellule d'implantation est activée dès que l'avis d'intention est accepté.

Elle est composée des personnes suivantes :

- Vice-recteur-ice enseignement et réussite
- Vice-recteur-ice administration et ressources
- Doyenne des études
- Équipe professorale promotrice
- Agente de recherche porteuse du dossier

et s'adjoint les directions d'autres services au besoin

Toutes les décisions du comité de direction seront rendues par écrit

